

LES SITES VIVID-FRANCE.ONLINE - VIVID-FR.ONLINE - VIVID-MONEY.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose comme plus de 150 autres d'investir dans les parkings. Cette arnaque apparue en 2019 est revenue en 2021 et connaît un grand essor. La banque VIVID ne proposera JAMAIS à la vente des places de parkings ! Le rayon de l'hypermarché de l'arnaque est bien garni ! Il est aussi utilisé le site vivid-fr.online ou vivid-money.com

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-places-de-parkings-nos-recherches/>

Les sites internet

Le site vivid-money.fr

Il a été créé le 23/11/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vivid-money.fr>

Le site vivid-money.com

Il a été créé le 08/10/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vivid-money.com>

Le site vivid-fr.online

Il a été créé le 10/12/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vivid-fr.online>

Le site vivid-france.online

Il a été créé le 28/10/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vivid-france.online>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Il est envoyé un mail présentant ce placement au nom de creditostudio.com. Il a été créé le 19/11/2018. Il a été créé le 19/11/20218. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/creditostudio.com>

Les avis sont unanimes. Il s'agit d'un site harcelant les consommateurs. Le bouton " je découvre" envoie l'épargnant vers le site de collecte de leads qui utilise le nom de domaine moncapitalnet.fr

Il a été créé le 07/11/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/moncapitalnet.fr>

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 59 39 49 37

Il est utilisé par deux autres sites frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

finarem-finance.com	01 59 39 49 24
vivid-money.com	01 59 39 49 37
db-silver.com	01 59 39 49 37
contact-helios.com	01 59 39 49 37
bgl-gestionprivee.com	01 59 39 50 39
ccf-gestion.com	01 59 39 52 35

Le numéro 01 87 44 45 03

Le numéro 01 89 26 61 01

Il s'inscrit dans une série intéressante :

vivid-money.fr	01 89 26 61 01
db-silver.com	01 89 26 61 02
helios-avenir	01 89 26 61 08
helios-avenir	01 89 26 61 15

Le numéro 07 43 13 37 33

Le numéro 07 43 13 37 44

Ils s'inscrivent dans une série intéressante :

vivid-france.online	07 43 13 37 33
vivid-france.online	07 43 13 37 44
sofimo-gestion.com	07 43 13 37 67
client-babcock.com	07 43 13 38 49

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Nicolas GALLET
- M. Paul COSTA
- M. Philippe KOFFMAN

Les produits

Il est proposé d'investir dans les parkings. Le site vivid-money.fr propose d'investir dans des Comptes à Terme à des taux qui n'existent pas (5,20% sur 3 mois, 6,18 % sur 6 mois et 7,37% sur 12 mois)

Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES88 0081 0216 7100 0231 0143

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES96 0182 4453 0602 0159 3808

Il est aussi utilisé par le site

allianz-polegestion.com

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1732 8844 0027 4375 7630 926
Un compte français ayant l'IBAN FR76 1732 8884 0041 9337 8113 455
Un compte français ayant l'IBAN FR76 1732 8844 0042 9255 8307 862
Un compte français ayant l'IBAN FR76 2673 3000 1012 1875 0880 037
Un compte français ayant l'IBAN FR76 2763 3121 2901 0103 8380 668

Les informations juridiques

Il usurpé le nom de la banque en ligne VIVID

Le site vivid-france.online est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.com depuis le 17/03/2025.

Le site vivid-fr.online est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.com depuis le 17/03/2025.

<https://www.abe-infoservice.fr/fr/prevention-arnaques/listes-noires-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

